POLARIS

ROADSIDE POLARIS INTERNATIONAL ASSISTANCE

ROADSIDE POLARIS INTERNATIONAL ASSISTANCE

Valable pour les Indian Motorcyle® 2020 vendues et immatriculées en BENELUX.

Des conditions spécifiques de l'assistance sont applicables.
Contacter votre revendeur pour plus de détails

Pour Luxembourg
**+32 (0)2 773 6250**

Pour Belgique:
**+32 (0)2 773 6250**

** Polaris Roadside Assistance est effectué par Allianz Worlwide Partners.

POLARIS

Votre véhicule Polaris® a été conçu et fabriqué avec toute l'attention nécessaire pour vous offrir une expérience de conduite exceptionnelle.

Rouler avec un véhicule Polaris® est l'aventure moderne ultime, mais parfois, l'innatendu peut arriver.

C'est pourquoi Polaris® vous offre une sécurité supplémentaire pour tous vos trajets : avec Polaris Assistance, vous pouvez rouler l'esprit tranquille.

Polaris Assistance est offerte pour une durée de 2 années, lors de l'achat de votre véhicule Polaris® chez un distributeur officiel en BENELUX.

Merci de vous reférer à la convention d'assistance de votre véhicule neuf et au guide utilisateur pour plus d'informations.

## QUE FAIRE EN CAS DE BESOIN ?

Contacter Polaris Assistance avant d'entreprendre toute autre démarche.

Communiquer le numéro de série de votre véhicule Polaris®.

## QUAND ET OU INTERVIENT POLARIS ASSISTANCE ?

- En cas de pannes mécaniques, électroniques, ou crevaison, immobilisant votre véhicule;
- Valable dans tous les pays de la carte verte, sur les voies urbaines et publiques carrossables;

Merci de noter que toutes les autres pannes (incluant la perte de clé, l'erreur de carburant, une erreur du conducteur) et l'accident ne sont pas couverts par cette assistance.

## CE QUE POLARIS ASSISTANCE POURRA FAIRE POUR VOUS ?

Selon la situation dans laquelle vous vous retrouvez, Polaris® Assistance organisera et prendra en charge :

Pour votre véhicule Polaris®: assistance-dépannage sur le lieu de la panne. Si besoin, votre véhicule sera remorquée vers le concessionnaire le plus proche.

Pour vous : si votre véhicule Polaris® ne peut pas être dépannée sur place, votre mobilité sera assurée par Polaris Assistance :

- En vous permettant de poursuivre votre trajet ou en permettant le retour à votre domicile, selon le mode de transport le plus approprié et sous conditions;
- En participant aux frais d'hôtel.